



**Volume 7 no 38 | 7 juin 2023**

## *Élection au comité exécutif 2023-2027* **Dévoilement des résultats**

Après 70 jours de campagne électorale, 11 réunions de l'assemblée générale des membres, 6 rencontres d'instances sur invitation et 31 jours de scrutin, vous êtes 10 114 membres à vous être exprimés sur le choix de votre comité exécutif 2023-2027, à la clôture du vote le 2 juin dernier.

Les résultats seront dévoilés lors de l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux, le 10 juin, au Centre des congrès de Québec. Aussitôt les résultats annoncés à l'assemblée, un communiqué sera diffusé à l'ensemble des membres pour les informer des personnes élues aux sept postes du comité exécutif, parmi les dix-sept personnes candidates.



Nous avons mis en place des conditions gagnantes pour améliorer la participation au scrutin et vous avez répondu présent. Le taux de participation atteint un score inégalé depuis 1997, soit **35,59 %**. C'est près du double de la dernière élection et mieux que les 23,6 % de 2006, le plus élevé des 26 dernières années, avant la présente élection.

Nous pouvons être fiers de la campagne menée par nos personnes candidates et de l'intérêt qu'elles ont suscité auprès du membrariat.

Place au comité exécutif 2023-2027!

**Le comité électoral**

---

## **Projet de loi n° 15 : les syndicats de la santé envoient un message au ministre Dubé**

Montréal, le 7 juin 2023. – Les syndicats de la santé (APTS, CSN, CSQ, FSQ-CSQ, FIQ, FP-CSN, FSSS-CSN, FTQ, SCFP, SPGQ, SQEES) tiendront une activité de mobilisation le jeudi 8 juin, dès 7 h, sur la rue des Parlementaires, à Québec. À cette occasion, les organisations

déployeront une banderole et distribueront des tracts aux élus et au personnel politique.

Cet événement se veut un rappel pour le ministre de la Santé, Christian Dubé : cet été, les syndicats de la santé n'oublieront pas le projet de loi n° 15 qu'ils jugent centralisateur et favorable au privé, notamment. Les organisations inviteront également le ministre à travailler avec elles, pendant la saison estivale s'il le faut, pour améliorer ce projet de loi.

---

*Le 9 juin à Québec*

## **Le SPGQ manifestera devant l'Assemblée nationale**

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) manifestera devant l'Assemblée nationale, le 9 juin à Québec, afin de réclamer un rattrapage salarial équitable pour ses membres à qui le gouvernement offre actuellement 9 % sur 5 ans.

Orchestrée par le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), cette manifestation s'organise dans le contexte de la recommandation d'un comité mandaté par l'Assemblée nationale de hausser de 30 % le salaire de base des députés.



Dans la foulée, le SFPQ a lancé une pétition réclamant des hausses salariales équitables dans le secteur public; [les membres du SPGQ sont invités à soutenir cette pétition](#).

### **Invitation à participer en direct ou virtuellement**

Le SPGQ convie ses membres à participer à cette manifestation qui se déroulera le 9 juin, de midi à 13 h, devant l'Assemblée nationale.

Pour celles et ceux ne pouvant être sur place, la manifestation sera filmée en direct et pourra être [consultée au moyen de l'application Teams](#).

**Horaire : vendredi 9 juin 2023, de midi à 13 h**

**Lieu : devant l'Assemblée nationale, à Québec, sur l'avenue Honoré-Mercier**

[Cliquez ici pour vous joindre virtuellement à la manifestation](#)

---

*Divulgence d'actes répréhensibles*

## **Le SPGQ présentera un mémoire**

Le 8 juin à 14 h 45, le SPGQ présentera à l'Assemblée nationale un mémoire à la Commission des finances publiques dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le [rapport](#) sur la mise en œuvre de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*.

Le mémoire du SPGQ sera par la suite accessible sur son [site Web](#).

---

## Le SPGQ dans les médias

Le 31 mai, la journaliste Ainslie MacLellan de CBC Montréal, pour l'émission de radio Daybreak, a communiqué avec le SPGQ pour s'informer des nouvelles mesures de la Charte de la langue française (les changements apportés par la Loi 96) dont [certaines entraînent en vigueur le 1er juin](#).

La journaliste souhaitait connaître l'opinion du syndicat sur la mise en application de ces mesures, notamment sur la façon dont le personnel professionnel gèrera les situations d'exception des citoyennes et citoyens qui demandent à être servis en anglais. Consultez [l'entrevue accordée par Guillaume Bouvrette](#), président du SPGQ, à partir de 4:10.

---

### *Grands Prix de la CNESST*

## La période de dépôt des candidatures au concours est prolongée jusqu'au 9 juin

En guise de rappel, chaque année, au moyen de son concours des Grands prix, la CNESST reconnaît les petites ou grandes actions des milieux de travail du Québec qui ont le désir d'être toujours plus justes, équitables, sains et sécuritaires.



Depuis le 3 avril, les travailleuses et travailleurs ainsi que les employeurs et les établissements scolaires sont invités à déposer une candidature dans l'une des trois catégories nationales du concours, soit :

### **Leader**

Reconnaît une travailleuse ou un travailleur et une représentante ou un représentant d'employeur comme des modèles inspirants par leurs réalisations et leurs actions concrètes en normes du travail, en équité salariale ou en santé et sécurité du travail.

### **Proaction**

Reconnaît une initiative ou un projet mis en place dans un établissement pour sensibiliser les travailleurs autant aux normes du travail qu'à l'équité salariale ou à la santé et à la sécurité du travail.

### **Éducation**

Souligne les efforts conjoints du corps enseignant, des gestionnaires et d'élèves et d'étudiants qui se démarquent par leurs engagements en normes du travail, en équité salariale ou en santé et sécurité du travail.

Les différentes catégories du concours représentent une excellente façon pour les organisations de mettre de l'avant une panoplie de projets mobilisateurs, ou encore de démontrer de la reconnaissance à une consœur ou un confrère de travail.

Voici quelques exemples d'initiatives ou de projets pouvant être reconnus :

### **En équité salariale:**

- Programme interne qui vise à sensibiliser le milieu de travail ou les étudiantes et étudiants de l'établissement d'enseignement à l'écart de salaire entre les hommes et les femmes et à la discrimination systémique basée sur le sexe en milieu de travail.

- Mise en place d'un comité d'équité salariale ou d'un processus de participation alors que ce n'est pas une obligation dans cette entreprise.
- Promotion de l'équité salariale dans un établissement d'enseignement, tel qu'un événement, une conférence ou la mise en place d'un cours sur l'équité salariale mettant en lumière différents stéréotypes et préjugés sociaux qui affectent les femmes.
- Mise en place d'un programme ou de mécanismes d'information, de sensibilisation, de promotion ou de formation spécifique sur les droits et obligations en équité salariale dans une entreprise, à l'initiative de l'employeur ou de travailleuses et travailleurs.

#### **En normes du travail :**

- Personne reconnue comme étant un mentor en matière de normes du travail. Par exemple, il agit à ce titre lors de l'arrivée d'un nouvel employé pour favoriser son intégration dans l'entreprise, il est la référence en matière de prévention des situations conflictuelles ou du harcèlement au travail.
- Capsules vidéo, formations de sensibilisation et de prévention du harcèlement au travail ou affiches de sensibilisation exposées dans les aires communes de l'établissement.
- Conférences en entreprise afin de sensibiliser le personnel à leurs droits en matière de normes du travail.
- Brigade d'élèves ou d'étudiants dédiée à la résolution de conflits dans l'établissement d'enseignement.

Pour connaître tous les détails du concours ou pour soumettre une candidature, visitez le site Web des [Grands Prix de la CNESST](#). Les lauréates et lauréats seront dévoilés lors d'un événement qui aura lieu au printemps 2024.

---

#### *Sous-traitance*

### **Le SPGQ dévoile le volet qualitatif de son étude**

**RAPPEL** – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) vient de dévoiler le [volet qualitatif d'un sondage](#) réalisé auprès de ses membres portant sur la sous-traitance, à la suite d'un [premier rapport de recherche](#) diffusé en avril 2023.

Ce volet qualitatif constitue un addenda au rapport quantitatif ; il présente l'analyse des résultats d'une question ouverte figurant au questionnaire d'enquête. Parmi les principaux constats de ce volet, notons qu'une part importante des activités de sous-traitance de services professionnels correspondent à une sous-traitance inefficace et non justifiée.

Rappelons que l'enquête a été menée du 6 au 23 décembre 2022. Quelque 3 225 membres du SPGQ ont participé à l'enquête quantitative, portant le taux de réponse à 15 %.

Des 3 225 personnes ayant répondu au questionnaire, 696 (21,6 %) personnes supervisaient des travaux de service professionnel. Sur les 696 personnes qui ont supervisé de la sous-traitance et qui ont participé au sondage, 401 personnes ont formulé un commentaire à la question ouverte. Le volet qualitatif de l'enquête consiste en l'analyse des commentaires formulés par ces 401 personnes.

---

#### *Réseaux sociaux*

### **Faites passer votre message!**

Le SPGQ réagit aux propos du premier

ministre François Legault. Pourquoi les professionnelles et professionnels de l'État ne pourraient-ils pas recevoir, eux aussi, une rémunération compétitive avec ce qui est offert ailleurs dans le public et dans le privé?

[Partagez sur Facebook](#)

[Partagez sur Twitter](#)



---

## Défi climatique : enjeux au Québec et ailleurs

**Rappel** – Au Québec et ailleurs, les changements climatiques entraînent des enjeux majeurs auxquels la population devra faire face. Dans le cadre de différentes conférences hybrides offertes par des expertes et experts, le Réseau intersyndical pour le climat vous propose d'approfondir vos connaissances en réfléchissant à ces enjeux sous les angles de la science, de la politique et du monde du travail.

### Date

16 juin, de 13 h à 16 h 30

### Endroits

- Montréal (en présentiel) : Centre Saint-Pierre, salle Laure-Gaudreault, au 1212 rue Panet (Métro Beaudry)
- Québec (en présentiel) : Maison de la coopération et de l'économie solidaire, salle 4, au 155 boul. Charest Est
- En visioconférence (un lien Zoom vous sera envoyé par courriel)

Pour vous inscrire : <https://forms.gle/SbodE6ebVrm8G4FQA>

### Personnes conférencières

#### Alain Bourque

Excellent vulgarisateur en météorologie et sur les changements climatiques, Alain Bourque est le directeur général d'Ouranos depuis 2013. Il détient un baccalauréat de l'Université McGill, une maîtrise en science de l'atmosphère de l'UQÀM et a été météorologue/climatologue chez Environnement Canada de 1989 à 2001.

#### Hugo Séguin

Hugo Séguin est engagé dans les milieux environnementaux québécois, canadiens et internationaux depuis une quinzaine d'années. Il a été directeur du programme Climat et Énergie chez Équiterre. Il a siégé au conseil d'administration de Greenpeace Canada et a présidé le Réseau Action Climat Canada. Il est l'un des fondateurs de la Global Campaign on Climate Action.

*Autres personnes conférencières à confirmer.*

---

*Fonction publique, collègues et Pinel*

## Montrez votre solidarité!

**Rappel** – Vous trouvez injuste que les députées et députés puissent obtenir une augmentation salariale de 30 % alors que le

gouvernement ne vous offre que 9 % sur 5 ans? Ou encore que leurs assurances soient payées à 100 % par l'employeur alors que vous payez la quasi-totalité de votre prime? Montrez votre solidarité à votre comité de négociation en utilisant les outils de mobilisation mis à votre disposition.

[Arrière-plan pour les visioconférences](#)

[Vignette pour les réseaux sociaux](#)

Affiches à imprimer pour vos milieux de travail ([fonction publique](#), [collèges](#), [Pinel](#))



La création de nouveaux outils plus mordants et d'autres actions de mobilisation sont aussi prévues pour la suite des négociations. Restez à l'affût!

---

## Calendrier de la formation et des instances

- 8 juin – Instance : conseil d'unité d'accréditation de la fonction publique (Québec)
- 8 et 9 juin – Instance : conseil syndical (Québec)
- 14 juin – Formation pour la délégation: [Introduction 1, représenter les membres de mon unité de travail](#) (Montréal)
- 15 juin – Formation pour la délégation : [Introduction 2, défendre et outiller les membres de mon unité de travail](#) (Montréal)
- 20 juin– Formation pour la délégation : [Harcèlement psychologique au travail](#) (visioconférence)

---

**Ce bulletin d'information est une réalisation de :**

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

**Pour joindre l'équipe des communications :** [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)

---

>> Consultez [spgq.qc.ca/publications](https://spgq.qc.ca/publications)



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

(Adresse temporaire jusqu'à octobre 2023)

Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260  
Québec (Québec) G1K 8W1

---

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)